Mise à jour de cette page :
06/01/2026

Mobilisation et participation citoyenne : de quoi parle-t-on ?

Dispositif en lien
Parcours citoyen en santé-environnement

Face aux enjeux de santé-environnement, les citoyens ont un rôle essentiel à jouer.
Les démarches de mobilisation et de participation citoyenne permettent de renforcer la compréhension des enjeux, de soutenir le pouvoir d'agir des habitants et d'associer les personnes concernées aux décisions qui impactent leur cadre de vie.
Si ces deux notions sont parfois confondues, elles répondent à des objectifs distincts et complémentaires.

La mobilisation citoyenne

Démarche qui vise à faire découvrir, à sensibiliser les participants à un sujet, dans une perspective de favoriser le changement de pratique.
#Découvrir #Comprendre #Choisir Agir

La mobilisation citoyenne poursuit la finalité d'une prise de conscience et mise en action des citoyens. Cette mobilisation citoyenne repose sur une démarche volontaire des individus. Il s'agit d'un processus qui se construit dans le temps, en respectant plusieurs étapes : prise de conscience d'un enjeu, identification de perspectives d'actions, d'outils, de moyens pour s'engager et consolidation de son pouvoir d'agir dans la durée.

La participation citoyenne

Démarche qui vise à faire participer à la décision les personnes concernées afin de recueillir leur avis, leur accord collectif. **Proposer #Dialoguer #Ecouter #Décider**

La participation citoyenne poursuit l'objectif d'améliorer la qualité des décisions prises dans le cadre d'une politique publique ou d'un projet. Ce type d'action tend à impliquer les citoyens dans la compréhension, la définition et le traitement des questions qui les concernent (citoyens, usagers, habitants, salariés, etc.).

Des démarches complémentaires

Mobilisation et participation citoyenne ne s'opposent pas :elles sont **complémentaires** et souvent étroitement liées.

Dans le cadre du Parcours citoyen en santé-environnement, la mobilisation citoyenne permet de :

- sensibiliser et préparer les citoyens aux enjeux abordés ;
- créer les conditions favorables à une participation éclairée.

La participation citoyenne permet ensuite de :

- donner une place active aux citoyens dans les choix qui les concernent ;
- nourrir les décisions publiques locales et régionales par des contributions issues du terrain.

En articulant ces deux démarches, le dispositif vise à renforcer à la fois la **qualité de l'action publique**, la **dynamique démocratique** et le **pouvoir d'agir des citoyens**.

Retour au sommaire